

## Solution de prévoyance pour les membres de l'association d'EXPERTsuisse

Les travailleurs indépendants sans personnel peuvent aussi s'assurer auprès d'une institution collective à condition qu'il existe un partenariat entre leur association professionnelle et une institution de prévoyance. Avec **Vita Classic**, la Fondation collective Vita propose aux associations professionnelles une offre intéressante pour des solutions en matière de prévoyance professionnelle.

### Vita Classic en un coup d'œil

- Une des principales institutions collectives semi-autonomes
- Plus de 20'000 entreprises affiliées, soit environ 125'000 assurés
- Des rendements stables grâce à un concept de placement éprouvé, largement diversifié
- Participation transparente des assurés au succès des placements
- Répartition équitable des revenus des placements
- Réserve d'intérêts pour les mauvaises années de placement
- Intérêt de base et rémunération supplémentaire éventuelle connue à l'avance

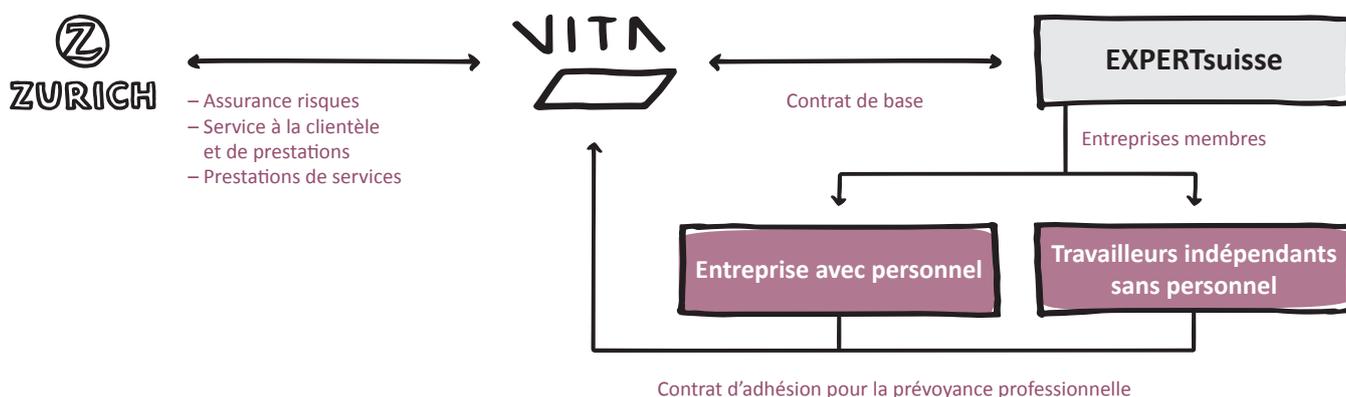
### Le partenariat en un coup d'œil

Le graphique suivant présente un aperçu du modèle de partenariat entre EXPERTsuisse, la Fondation collective Vita et Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA en tant que responsable de l'assurance risques et des prestations de services.

### Vos avantages en tant que membre de l'association

- ✓ Même des travailleurs indépendants sans personnel peuvent s'affilier à la prévoyance de l'association
- ✓ Possibilité, en tant que travailleur indépendant, d'effectuer un rachat dans la prévoyance professionnelle et de profiter d'avantages fiscaux
- ✓ Primes attractives grâce à une tarification de groupe

### Modèle de partenariat



### Avez-vous des questions?

EXPERTsuisse se tient à votre entière disposition par téléphone au 058 206 05 05 ou à l'adresse e-mail [info@expertsuisse.ch](mailto:info@expertsuisse.ch).